



SOCIÉTÉ DES EAUX DE GUINÉE

Mr Pépé Patrice LOUA
Directeur Général Adjoint
Chargé de l'Exploitation
Et de la Qualité de la SEG

Conakry, le 07 Novembre 2017

Tel : 55 73 700 31
E-mail : pplouakobela@hotmail.fr
www.Mosaiqueguinee.com

NOTE A LA TRES HAUTE ATTENTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT

Objet : Préoccupations autour de la Gestion de la Société des Eaux de Guinée (SEG)

Excellence Monsieur le Président de la République,

Sous le sceau de la sincérité et de la sauvegarde de l'intérêt public, j'ai l'honneur de soumettre très respectueusement à votre haute appréciation, les préoccupations qui sont les miennes sur la gestion de la Société des Eaux de Guinée (SEG), dont la mission de fournir de l'Eau Potable aux populations est profondément compromise aujourd'hui.

En effet, il est important de vous faire savoir que ces préoccupations sont fondées sur des faits qui constituent visiblement les angles d'attaque de vos adversaires politiques.

Pour vous rassurer, je tiens tout d'abord à vous informer que cette dénonciation est contenue dans une lettre que j'ai adressée à notre Directeur Général dont copie est jointe à la présente.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Au nombre des dérives de gestion dont il est fait état dans la lettre référencée, je cite :

1-Des opérations financières et comptables opaques et illicites qui ne permettent aucunement d'améliorer l'offre en Eau Potable à nos populations. A titre d'exemple, il a été constaté des virements irréguliers sur les comptes d'entreprises prestataires de la SEG sans acquisition de biens ou de prestations de services. Ce sont :

- Ets MATCO, par la lettre de virement N°Réf/DFC/GF/127/2017 du 16 Juin 2017 pour un montant de 466.100.000 GNF sur le compte N°015 004 1080001718 96 domicilié à UBA ;
- ENCODI GUINEE, par la lettre de virement N°Réf/DFC/GF/050/2017 du 31 Mars 2017 pour un montant de 725.995.921 GNF sur le compte N°017 0074004600002 19 domicilié à NSIA Banque.

A ces opérations, s'ajoutent des dépenses injustifiables s'élevant à soixante huit milliards huit cent trente et un million de francs guinéens (68.838.000.000 GNF) identifié dans les rapports provisoires et définitifs du commissaire aux comptes de 2011 à 2016 ;

2- Au plan technique, l'état de profonde dégradation de nos installations de production d'Eau de Conakry et de l'intérieur est aujourd'hui à une phase critique qui exige des mesures correctives immédiates.

Vous voudrez bien trouver le descriptif de l'état des lieux dans la lettre adressée à Monsieur le DG de la SEG.

Il reste évident que si les montants ci dessus, étaient utilisés à des fins techniques, notre production en Eau Potable aurait connu une amélioration en desserte sans faire appel à des financements extérieurs pour la maintenance des équipements.

Excellence Monsieur le Président de la République,

J'ai décidé de vous saisir par la présente au regard des menaces qui pèsent sur l'exploitation des Eaux de Guinée dont la gestion se fait à base d'exclusion des cadres. Ce qui annihile les compétences. Mais aussi, en raison de l'épuisement de toutes les pistes d'échanges constructifs avec Monsieur le Directeur Général de la SEG.

A cet effet, je me tiens à votre disposition où à celle de toute mission visant à placer la SEG dans les normes de fonctionnement requis pour l'atteinte des objectifs de satisfaction des besoins de nos populations en Eau Potable.

Dans l'attente, Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très Haute Considération.

PJ : copie lettre adressée au DG SEG



Le Directeur Général Adjoint
Chargé de l'Exploitation et de la Qualité
Pépé Patrice LOUA